

Où s'adresser

- **MAIRIE**
6, rue Principale
Tél. : 03 88 96 00 90
Fax : 03 88 96 57 37
Heures d'ouverture :
Lundi de 13h à 18h
Mercredi de 8h à 12h
Vendredi de 13h à 16h
commune.osthoffen@evc.net
- **POMPIERS** : faire le 18
CLAUSS Jean-Luc - chef de corps
Tél. : 03 69 78 07 07
(Sirène en haut de l'escalier de la Mairie)
- **SAMU** : faire le 15
- **TRÉSORERIES**
 - TRUCHTERSHEIM
10, rue des Faisans - B.P. 6
Trésorier : M. Pierre BARDON
Tél. : 03 88 69 60 58
 - ILLKIRCH
"Collectivités"
HÔTEL DES FINANCES
13 Cours de l'Illiade
B.P. 70060
67402 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN
Tél.: 03 88 67 45 60
- **GENDARMERIE**
1, rue de la Gendarmerie
TRUCHTERSHEIM
Tél. : 03 88 69 60 08
- **ÉCOLE**
1 et 6 rue Principale
Tél. : 03 88 96 53 13
Directrice : M^{me} Sandrine ALBIEZ
direcole-osthoffen@evc.net
- **COMMUNAUTÉ DE PAROISSES**
Père Michel STEINMETZ
3 Place de l'Eglise
67120 ERNOLSHEIM-SUR-BRUCHE
Tél. : 03 88 96 00 69
michelsteinmetz@yahoo.fr
- **COLLÈGE PAUL WERNERT**
Rue du Collège
ACHENHEIM
Principal : Mohamed BELLAHCENE
Tél. : 03 88 96 02 42
- **LA POSTE**
1, rue du Hahnenberg
ITTENHEIM
Tél. : 03 88 64 48 80
- **BOULANGERIE-PÂTISSERIE**
À LA GOURMANDISE
Tél. : 03 88 96 15 91
- **RESTAURANT**
«LE PASSE-TEMPS»
17, rue Principale
Tél. : 03 88 96 57 62
- **ALLÔ CTS STRASBOURG**
Tél. : 03 88 77 70 70
- **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES**
«LES CHÂTEAUX»
Secrétariat : MAIRIE D'OSTHOFFEN
Tél. : 03 88 96 00 86
Fax : 03 88 96 57 37
cc.leschateaux@evc.net
- **ÉLECTRICITÉ DE STRASBOURG**
Agence de Molsheim
1, rue Ernest Friederich
67121 MOLSHEIM Cedex
Tél. : 03 88 49 43 50
- **S.D.E.A.**
Espace Européen de l'Entreprise
67309 SCHILTIGHEIM Cedex
Tél. : 03 88 19 29 19
- **EST VIDÉO NUMÉRICABLE**
14, rue des Mercuriales
67450 LAMPERTHEIM
Tél. : 10 55
- **PÉRISCOLAIRE OSTHOFFEN**
Rue du Foyer
Tél. : 03 90 29 69 74

www.mairie-osthoffen.fr

Directeur de la publication : Robert COMTE

Ont collaboré GUMBINGER Martine
à ce numéro : RICHERT Marie-Hélène
HENNING Pascal
HOLLINGER Jean-Paul
MELIGNON Jacky





Osthoffen

mon village



Janvier 2011



Le mot du Maire	2
Conseil Municipal Principales décisions	3
Budget primitif 2010	4
Les Sapeurs-pompiers	5
Badminton Club Osthoffen Section tennis de table Pêche	6/7
La Chorale Sainte-Cécile Foyer Club Osthoffen	8
A l'Ecole	9
Du civisme ! Nous vous le rappelons encore	10
Lauréats "Maisons Fleuries 2010"	11
Plan des rues	12
Les récentes installations professionnelles Le don du sang	13
Evénements	14
Etat civil 2010 Liste des Associations	15
Où s'adresser ?	16



LE MOT DU MAIRE



Cette année la revue annuelle « Mon Village » fête sa 20^{ème} édition. Elle reprend les évènements locaux évoqués régulièrement dans la presse ou les faits les plus marquants traités sur Internet.

Le bilan pour 2010 est satisfaisant avec l'évolution bénéfique des différentes activités locales :

les services à la personne, la vie associative, culturelle et sportive. Le sport a été particulièrement cité par les exploits de plusieurs de nos jeunes qui ont remporté une nouvelle fois le titre de Champion Régional. Je profite de cet édito pour exprimer tous nos remerciements aux bénévoles de la vie locale qui se dévouent toujours aussi ardemment et souvent sans compter. Bravo à tous !

Depuis plusieurs années maintenant, nous subissons tous la période d'austérité et le plan de rigueur imposés en France. Les votes budgétaires s'affirment dans une contenance de la pression fiscale locale et intercommunale. Les plans de rigueur se déclinent aussi au niveau communal et nous orientent vers des études de faisabilité pour la réalisation des projets afin de les inscrire dans des programmes raisonnés et échelonnés.

L'urbanisme marquera l'année 2011 avec la révision de notre Plan d'Occupation des Sols (POS), arrêté en 1986, pour le mettre en conformité avec le SCOT (Schéma de COhérence Territoriale) de l'Agglomération Strasbourgeoise. Par ailleurs, des adaptations aux règles de la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbains) ainsi que le développement de l'Habitat et des futurs équipements publics s'avèrent nécessaires et s'imposent à tous.

Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter une Bonne Année 2011 en espérant qu'elle vous apporte toutes les joies et les satisfactions que vous attendez.

Antoine SCHALL

CONSEIL MUNICIPAL

PRINCIPALES DÉCISIONS

■ EXTRAITS DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

* Séance du 8 mars 2010

• Compte administratif 2009

	Section Fonctionnement	Section Investissement	Total
Dépenses	287 241,97 €	95 329,62 €	382 571,59 €
Recettes	406 986,57 €	100 223,56 €	507 210,13 €
Excédent	119 744,60 €	Excédent 4 893,94 €	Excédent 124 638,54 €

Après incorporation des reports de 2008

	Section Fonctionnement	Section Investissement	Total
Dépenses	287 241,97 €	95 329,62 €	382 571,59 €
Recettes	572 036,48 €	17 861,85 €	589 898,33 €
Excédent cumulé	284 794,51 €	Déficit cumulé 77 467,77 €	Excédent cumulé 207 326,74 €

Ces comptes ont été approuvés à l'unanimité, moins une abstention. Quant à l'affectation des résultats, ceux-ci ont été approuvés à l'unanimité.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'approuver le compte de gestion établi par le trésorier.

• Budget primitif 2010

Le conseil municipal a voté à l'unanimité, le budget primitif 2010, comme suit :

	Section Fonctionnement	Section Investissement	Total
Dépenses	585 786 €	326 467 €	912 253 €
Recettes	585 786 €	326 467 €	912 253 €

• Taux d'imposition 2010

Le conseil municipal, sur proposition de M. le Maire, et après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité de reconduire les taux 2009 pour l'exercice 2010.

À savoir :	Taxe d'habitation	16,12 %
	Taxe foncière (bâti)	14,14 %
	Taxe foncière (non bâti)	53,28 %

• Subvention classe de découverte

Le conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'attribuer 7€ par jour et par élève du 26 au 30 avril 2010
- de ne pas prendre en charge le coût du transport.

• Maisons fleuries 2009

Décision a été prise de reconduire pour 2010, les mêmes montants fixés et attribués en 2009.

• Compte administratif 2009, compte de gestion

2009 et budget primitif 2010 du C.C.A.S. Approuvé par les membres à l'unanimité.

* Séance du 10 mai 2010

• Location de terres communales

Le conseil municipal, à la majorité, décide d'autoriser M. le Maire à signer de nouveaux contrats de location suite à la résiliation des baux de certaines parcelles communales.

• Location de logement communal

Le conseil municipal décide à l'unanimité de louer le logement vacant à compter du 1er septembre 2010.

* Séance du 13 septembre 2010

• Reprise de voirie

Dans le cadre de la rétrocession des voies et réseaux de la Rue des Vergers et de la Rue de la Liberté, le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'acquérir les parcelles concernées à l'euro symbolique.

• Convention SFR

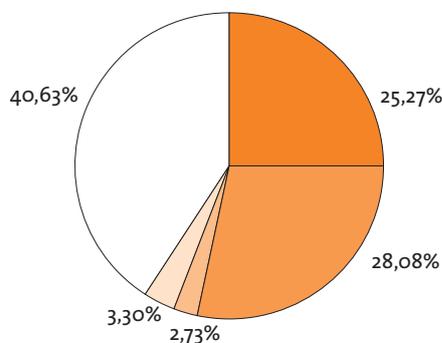
Le conseil municipal décide à l'unanimité de renouveler le bail pour une durée de 12 ans.

BUDGET PRIMITIF 2010

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général <i>Eau, combustible, frais d'entretiens, assurances, honoraires, télécommunications, taxes...</i>	148 000 €
Charges de Personnel et gestion courante <i>Salaires et charges sociales, indemnités élus, contributions diverses, service incendie</i>	164 480 €
Charges Financières <i>Intérêts emprunts</i>	16 000 €
Dépenses imprévues <i>Bourses, prix, imprévus</i>	19 306 €
Virement à la Section Investissement	238 000 €
Total des dépenses de fonctionnement	585 786 €

Dépenses de fonctionnement

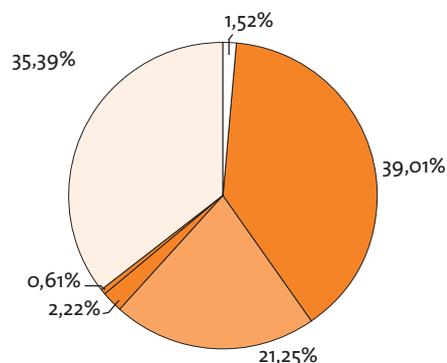


- Charges à caractère général
- Charges de Personnel et gestion courante
- Charges Financières
- Dépenses imprévues
- Virement Section Investissement

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Produits des services	8 900 €
Impôts et Taxes	228 500 €
Dotations et Participations	124 500 €
Autres Produits	13 000 €
Atténuation charges, transf. Charges et produits financiers	3 560 €
Résultat 2009 reporté	207 326 €
Total des recettes de fonctionnement	585 786 €

Recettes de fonctionnement

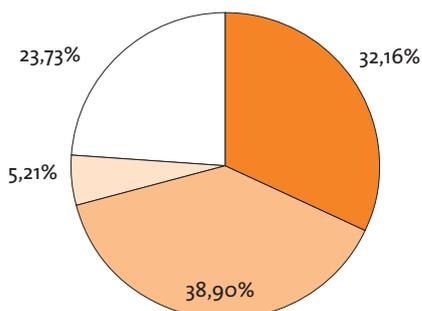


- Produits des services
- Impôts et Taxes
- Dotations et Participations
- Autres Produits
- Atténuation charges, transf. Charges et produits financiers
- Résultat 2009 reporté

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Remboursement emprunts (capital)	105 000 €
Opérations d'équipements	127 000 €
Dépenses imprévues	17 000 €
Solde d'exécution reporté	77 467 €
Total des dépenses d'investissement	326 467 €

Dépenses d'Investissement

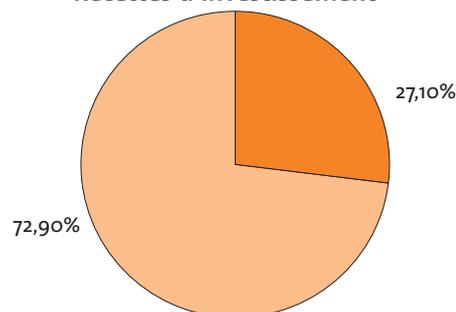


- Remboursement emprunts (capital)
- Opérations d'équipements
- Dépenses imprévues
- Solde d'exécution reporté

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Dotations fonds divers Réserves	88 467 €
Virement de la Section Fonctionnement	238 000 €
Total des recettes d'investissement	326 467 €

Recettes d'Investissement



- Dotations fonds divers Réserves
- Virement de la Section Fonctionnement

LES SAPEURS-POMPIERS D'OSTHOFFEN

Voilà plusieurs années que notre Section a été transférée au Corps Départemental géré par le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS 67).

Notre section locale continue à être rattachée et à être couverte par le Centre de Secours Principal de Molsheim.

Le SDIS étant en mutations permanentes (restructuration, sectorisation, modification du plan de couverture de risques), notre personnel en subit également toutes les conséquences.

De plus en plus sollicité en matière de formation (recyclages, maintien des acquis, manœuvres combinées sur tout le secteur), l'effectif commence à s'essouffler et à fondre. Nous déplorons cette année 5 départs : 1 mutation, 1 cessation d'activité pour raison médicale et 3 démissions. Les nouvelles dispositions prises par la direction du SDIS nous imposeront une nouvelle réduction de personnel non formé à ce jour et ce pour 2011. Notre section ne disposera plus que d'un nombre minimum de Pompiers pour pouvoir continuer à fonctionner en autonome dans notre localité et risquera, comme dans beaucoup de communes, de devoir fusionner avec d'autres de manière à pouvoir assurer nos missions.

NOUS SOUHAITONS LANCER À CET EFFET UN APPEL D'URGENCE À TOUTES PERSONNES MOTIVÉES SOUHAITANT REJOINDRE NOS RANGS. NOUS NOUS FERONS UN PLAISIR DE LES ACCUEILLIR ET DE LES GUIDER DANS LES DIFFÉRENTES DÉMARCHES.

Cette année a également été marquée par une passation de commandement au sein de notre section entre le Capitaine Honoraire CLAUSS Gérard, chef de section descendant et le Sergent-chef CLAUSS J-Luc, chef de section montant et qui s'est déroulée le 4 Juillet 2010. L'ensemble des personnels, actifs ou amicalistes, se joignent à moi pour remercier le Capitaine CLAUSS qui a œuvré et a su dynamiser notre section durant 27 années.

NOS INTERVENTIONS

2 Assistances à personne
6 Nids de guêpes

AMICALE

Notre amicale se prépare à fêter en 2011 le 110^{ème} Anniversaire du corps de Sapeurs Pompiers d'OSTHOFFEN. Cette manifestation aura lieu le Dimanche **19 Juin 2011** au Parc du Château.

Nous comptons sur le soutien de tous pour assurer la réussite de cet événement.

EVÈNEMENT

Médaille 25 ans :

C/Chef MULLER Rémy

Nomination :

Sergent CLAUSS J-Luc à la distinction de Sergent-chef (Chef de section depuis le 01/07/2010)

Sergent-chef CLAUSS J-Luc



Manœuvre de sauvetage d'une personne suivie d'une extinction de feu



BADMINTON CLUB OSTHOFFEN



En 2011, le Badminton club Osthoffen fête sa cinquième année d'existence (2006-2011). En 5 ans, plus de 160 personnes différentes ont franchi les portes de la salle

de sport. En 2010 nous étions 97 membres dont 41 jeunes en section loisirs. Le club a toujours une vocation 100% loisirs. Notre objectif est de permettre au plus grand nombre de faire ce sport et de découvrir dans une ambiance conviviale.

LA SECTION JEUNES : UN LABEL AVEC DEUX ÉTOILES



La section jeune a été créée en 2007. L'école de badminton est affiliée à la fédération française de badminton. Cette année encore des jeunes se sont inscrits au circuit jeune organisé par la ligue d'Alsace.



Les horaires des créneaux jeunes du samedi (Sauf pendant les vacances scolaires)

- 10 h 45 à 12 h pour les débutants 7-11 ans
- 13 h 30 à 14 h 45 pour les 11-13 ans
- 14 h 45 à 16 h pour les 13-17 ans

LA SECTION ADULTES : PLAY'BAD, TOURNOIS ET LOISIRS

La section adulte est destinée au badminton loisirs. Néanmoins afin de rencontrer d'autres joueurs, le club s'est affilié à la ligue Playbad. Ces échanges avec d'autres clubs loisirs permettent aux participants de s'adonner à ce sport sans aucune pression.

Nous essayons de jouer le vendredi soir et nous remercions la section de Tennis de Table de nous prêter la salle quand elle est inoccupée.

Le badminton est un sport mixte par excellence. En 2010 nous avons 48 % de féminine dans le club.

Tarif

Section **Adulte** 75€ - **Couple** 130€

Section **jeune** 55€ et 40€ par enfant supplémentaire.

Il existe des tarifs dégressifs suivant la composition de la famille.

Les horaires

- Le Mercredi de 19 h 30 à 22 h 30
- Le Dimanche de 18 h à 20 h 30

SECTION TENNIS-DE-TABLE

Le club de Tennis-de-Table comptabilise cette saison 27 licenciés compétition et 6 licenciés loisirs. La section a pour objectif de permettre aux joueurs

de s'adonner à leur sport favori dans une ambiance conviviale.

LE RÉSUMÉ DE LA SAISON – CHAMPIONNAT AGR

Par équipes

- L'équipe 1 termine première de sa Poule et accède en Division d'Honneur. Elle réalise un parcours sans faute en remportant 3 titres :
- Champion du Secteur de Molsheim
- Champion du Bas-Rhin
- Champion d'Alsace.
- Osthoffen 2 termine à une honorable 3^{ème} place en Division 1.

- Osthoffen 3 et 4 ont terminé le championnat au milieu du tableau en Division 2.
- L'équipe Cadets finit à la 4^{ème} place.
- L'équipe Féminines termine à la 6^{ème} place.

Par individuels

Guillaume LOTH a donné son premier titre de Champion d'Alsace AGR au Tennis-de-Table d'Osthoffen dans la catégorie «classés 50 à 55».

LE TOURNOI INTERNE

Le dimanche 27 juin 2010 se déroula le tournoi interne du club. 10 tableaux étaient proposés aux participants. Les 35 joueurs présents s'affrontèrent dans une bonne ambiance.

Le tableau « Toutes Catégories » a été remporté par Dominique BOEHLER lors d'une finale très disputée contre Christophe STROH.

Dans la catégorie « Jeunes », Yohan TOVAE a battu Jonathan JOPP en finale.

Le tournoi fut brillamment organisé par Bruno TOVAE, un membre très impliqué dans la vie du club depuis trois ans.

Le tournoi s'est terminé dans la bonne humeur autour d'un barbecue royal.

COTISATIONS ET ENTRAÎNEMENTS

Tarifs : Adultes : 40€ - Jeunes : 30€

Les entraînements ont lieu le mardi soir de 20h à 21h30 pour les jeunes et de 20h à 22h30 pour les adultes.

Président :

Dominique BOEHLER

Tél : 03 88 96 52 26

Entraîneur :

Jean-Paul SATTLER

Tél : 03 69 22 50 41

Webmaster :

Agathe LUDWIG

Site internet :

<http://tennis-de-table-osthoffen.over-blog.com>



Guillaume LOTH - Champion d'Alsace AGR catégorie «classés 50-55» - Equipe 1 - Champion d'Alsace en Promotion

LA PÊCHE

Chers Amis et Habitants d'Osthoffen,

Avant de faire un petit tour d'horizon sur cette saison, revenons sur la disparition prématurée de notre amie Yolande RAMMO qui nous a quitté le 17 juin. Elle a oeuvré passionnément, avec beaucoup de dynamisme, fougue et créativité, au côté de son mari Hubert pour l'essor de leur boulangerie, mais également plus de 20 ans pour l'association de pêche. Vous avez été très nombreux à l'accompagner pour son dernier voyage. La famille est très reconnaissante pour votre présence et votre soutien apportés durant cette dure épreuve. Les mots nous manquent pour dire la peine et le vide que nous ressentons par son absence. Malgré la maladie Yolande a été présente à l'étang jusqu'au mois de mai.

Notre concours de pêche à la truite du 18 avril s'est très bien passé ; le beau temps était de la partie et nos amis pêcheurs étaient plus que satisfaits des prises dans leurs épuisettes, souvent pleines à éclater !!!

Depuis le 1^{er} mai les berges des étangs sont très fréquentées. Nous comp-

tons environ 80 membres dont une trentaine de fidèles pêcheurs toutes les fins de semaine et jours fériés.

La journée organisée pour les enfants le 20 juin n'a pas eu le succès escompté, mais les deux soirées de pêche semi-nocturne, les samedi 26 juin et 14 août ont attiré beaucoup de monde. Les convives se sont bien régales avec nos pizzas et tartes flambées. Le 19 septembre, par une radieuse journée de fin d'été, tout le monde s'est délecté avec nos harengs à l'ancienne ou du bibeles-käss. Il faisait tellement bon en terrasse.... Nous allons clôturer la saison le 31 octobre par notre cochonaille. Pour des raisons pratiques celle-ci se déroulera dans la salle du Foyer Club. Nous espérons vous compter nombreux à cette grande fête.

Hubert RAMMO et son équipe vous remercient pour votre soutien et vos encouragements durant toute l'année, et vous présentent leurs meilleurs voeux pour l'année 2011. L'Amicale vous donne rendez-vous l'année prochaine au Weyer d'Osthoffen, le 10 avril pour le concours de pêche à la truite et en même temps notre 25^{ème} anniversaire. La saison 2011 débutera traditionnellement le 1^{er} mai. A très bientôt !!!



Hubert et David ont ferré la même carpe de 13 kg le 7 août 2010

LA CHORALE SAINTE-CÉCILE

La chorale Sainte Cécile compte 10 membres + l'organiste Anne et la chef de chœur Danielle.

Suite au départ du Curé Joseph MULLER et l'arrivée du Curé Michel STEINMETZ au sein de notre communauté des paroisses Sainte Edith STEIN, nous assurons les offices tous les 15 jours par manque de célébrants ! Nous rejoignons souvent les autres chorales de nos 7 paroisses et, nous avons la joie de les accueillir pour célébrer ensemble les mariages et les enterrements.

Les chefs de chœur et dirigeants, organistes se retrouvent régulièrement autour du curé Michel STEINMETZ pour préparer les fêtes religieuses et les rencontres inter-paroissiales animées par tous les choristes.

L'année 2010 fut aussi pour nous une année de joies et de peines.

Anne notre organiste a donné naissance à une petite Camille, le mariage de Stéphanie notre choriste

avec Gabriel et malheureusement le décès de Serge l'époux de Marie - Florence notre alto.

Nous serons toujours ravis d'accueillir de nouveaux membres (hommes et femmes) les jeudis soir lors des répétitions qui se font tous les 15 jours.

Pour plus de renseignements vous pouvez téléphoner à notre **présidente Marie Claude VIOLA** au **03 88 96 01 01** qui est aussi la personne-relais de notre paroisse pour les funérailles.

Pour toute information autre que la chorale, des permanences sont assurées au secrétariat paroissial

1, place de l'église à Ernolsheim sur Bruche
Tel 03 88 96 00 69

mail : compar.edithstein@yahoo.fr

Mardi et jeudi de 15h à 17h

Mercredi et vendredi de 9h à 11h

Samedi de 10h à 12h

FOYER CLUB OSTHOFFEN

L'Assemblée Générale 2010 du Foyer club s'est tenue le 29 Mai 2010, en présence des représentants des différentes sections composant le Foyer Club, ainsi que du Maire M. Antoine SCHALL.

ACTIVITÉ

Le Comité s'est réuni deux fois au courant de l'année, les membres ont pu, au cours de ces réunions, exposer leurs souhaits, leurs problèmes et les solutions que le Foyer Club pourrait leur apporter.

Concernant l'activité proprement dite du Foyer Club, nous avons racheté un complément de vaisselle suite au souhait des utilisateurs.

Nous avons mis à disposition 11 fois la salle du Foyer au tarif en vigueur.

EFFECTIFS

Notre association (Tennis de Table-Pêche-Tennis-Badminton) comptait, au 31 Décembre 2009, 229 licenciés soit une progression de 9,5 % par rapport à l'année 2008.

RÉSULTAT FINANCIER DU FOYER CLUB

Les dépenses se sont élevées à 2.658.28Euros pour des recettes de 3.332.09 Euros soit un bénéfice pour l'année 2009 de 673. 81 Euros.

SUBVENTIONS

La commune nous a alloué ainsi qu'aux différentes sections une subvention pour l'année 2010. Le Conseil Général du Bas-Rhin a versé une aide à la licence jeune aux différentes sections du Foyer.

ÉVÉNEMENTS

Le Foyer Club fêtera en 2011 ses 40 Ans, il a été fondé le 7 Octobre 1971. Nous aurons l'occasion de revenir sur cet évènement.

TARIF 2011

SOIREE PRIVEE : 200,00 Euros

½ JOURNEE : 100,00 Euros

SAINT SYLVESTRE : 400,00 Euros

LE COMITÉ POUR 2010

Président & Responsable location Salle Foyer :
Bernard MULLER

7 Rue des Vignes 67990 OSTHOFFEN
(06 58 10 61 90)

Trésorier : Pascal HENNING

2Rue de la Liberté 67990 OSTHOFFEN
(03 88 96 50 10)

Secrétaire : Christine DOTT

54 Rue du Laegert 67117 HANDSCHUHEIM
(03 69 22 35 16)

Je voudrais remercier la commune pour le soutien apporté à notre Association, et mes remerciements vont également à l'ensemble des dirigeants, entraîneurs et bénévoles qui s'occupent de leur section au courant de l'année.

Le Président et les membres du Comité, vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2011.

A L'ÉCOLE

En mai 2010, tous les élèves de l'école d'Osthoffen sont partis en classe verte dans les Vosges sur le thème du cirque. A leur retour, les enfants ont présenté à leurs parents le spectacle qu'ils avaient préparé.



Un travail à l'année a été réalisé sur ce thème à travers des lectures, des arts plastiques, une représentation du cirque GRUSS pour les maternelles, l'étude des coulisses d'un cirque.



L'année scolaire 2010 a débuté avec Mme BERNHART qui a la charge des 23 élèves de maternelle, Mme CATTARUZZA des 22 élèves de CP/CE1/CE2 et Mme ALBIEZ des 29 élèves de CE2/CM1/CM2 et de la direction de l'école.

Cette année, les projets de l'école s'articulent autour de l'informatique puisque l'école a été dotée par la Communauté des Communes Les Châteaux de 12 ordinateurs portables en réseau et un tableau blanc interactif, dans le cadre du projet "l'École Numérique Rurale".



Comme chaque année, les élèves d'élémentaire bénéficieront de 11 séances de natation financées par la Commune. Ces séances commenceront le 10 décembre 2010.

Le Père Noël a rendu visite aux élèves de cycle I et II le dernier jour de classe avant les vacances de Noël.



DU CIVISME !

NOUS VOUS LE RAPPELONS ENCORE...

TROTTOIRS ET CANIVEAUX

Veillez à ce que trottoirs et caniveaux soient toujours propres afin de faciliter l'écoulement des eaux. En cas de neige ou de verglas, il vous appartient de prendre les mesures nécessaires pour éviter les chutes. Votre responsabilité est engagée.

LE BRUIT

L'utilisation de machines à moteur thermique telles que tondeuses, tronçonneuses... ou autre machine « bruyante » est autorisée les jours ouvrables de 7h à 12h et de 13h à 20h ainsi que les dimanches et jours fériés de 9h à 12h.

Pensez à la tranquillité de vos voisins.

VOTRE ANIMAL DE COMPAGNIE

- Tenez-le en laisse.
- Ne le laissez pas se promener librement dans le village ou ailleurs.
- Ne lui permettez pas de faire ses besoins ni sur la voie publique, ni sur les trottoirs, ni devant la maison d'autrui. Evitez d'imposer ces désagréments aux autres. Vous n'aimeriez pas trouver des déjections devant chez vous.
- Les massifs de fleurs sont particulièrement attirants. Pensez à ceux qui doivent les entretenir !

PLANTATIONS D'ARBRES PRES DU MUR MITOYEN OU A LA LIMITE NON MATERIALISEE

LES REGLES

En principe, il faut se référer aux règlements particuliers (règlement du lotissement, règlement ou usages constants et reconnus) et les respecter.

A défaut de ces règlements particuliers, l'article 671 du code civil prévoit que les arbres, arbrisseaux et arbustes doivent être :

- Plantés à deux mètres de la ligne séparative des deux terrains, s'ils doivent dépasser deux mètres de hauteur ;
- Plantés à cinquante centimètres de la ligne séparative s'ils ne dépassent pas deux mètres.

La distance se calcule du centre de l'arbre à la ligne séparative des terrains.

ELAGAGE DES VEGETAUX

La taille des végétaux (haies, branches, etc.) qui surplombent la limite de l'alignement avec le domaine public est OBLIGATOIRE, ceci afin d'éviter les accidents sur la chaussée par chute ou par manque de visibilité.



COMMUNIQUÉ DE LA GENDARMERIE

Quelques précautions simples et utiles à rappeler :

Fermeture des volets des baies vitrées donnant vers l'arrière de la maison.

En cas d'absence prolongée, avisez la brigade de gendarmerie la plus proche, qui effectuera des passages de jour et de nuit, informez vos voisins, ne pas laisser les boîtes aux lettres déborder...

Ne pas oublier de brancher l'alarme si le domicile en est équipé.

Gendarmerie de Truchtersheim : 03 88 69 60 08

Gendarmerie de Hochfelden : 03 88 91 50 18

ou le 17

LAURÉATS MAISONS FLEURIES

2010

CATÉGORIE 1

Maisons avec décor floral et jardin visible



BECHTOLD	Béatrice et Jean-Claude	18 route du Kochersberg
BECHTOLD	Marguerite	10 rue des Seigneurs
EHRHARD	Joseph	6 rue du Pressoir
FUSS	Simone et Raymond	15 rue du Pressoir
GASSER	Pascal	12 route du Kochersberg
GRAFF	Isabelle et Jean-Noël	14 route de Strasbourg
HEITZ	Richard	3 rue des Vignes
KOEBEL	Bernard	22 rue des Vignes
MULLER	Bernard	7 rue des Vignes
SATTLER	Jean-Paul	2 rue du Foyer
SCHAEFFER	Siegfried	2 rue des Vignes
SCHROETTER	Jacqueline et Gérard	19 rue des Prés
VIOLA	Daniel et Marie-Claude	3 route de Strasbourg
ZAPPATERRA	Françoise	1 rue du Pressoir

CATÉGORIE 2

Maisons avec possibilités limitées de fleurissement

BECHTOLD	Laurette	1 rue des Fleurs
GRAFF	André et Bernadette	5 rue des Forgerons
ILLER	Monique et René	5 rue du Parc
KOPP	Joseph	2 rue de l'Église
MARTIN	Anne	2 rue des Prés
MULLER	Etienne et Nicole	5 rue de l'Église
SCHALL	Christiane	9 rue des Prés
SCHNEIDER	Liliane	11a rue des Seigneurs
SCHWEITZER	Véra	5 rue du Parc



LES RÉCENTES INSTALLATIONS

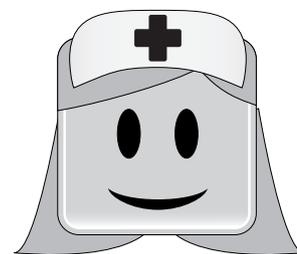
PROFESSIONNELLES DANS NOTRE VILLAGE



Cabinet vétérinaire
12, rue de l'Eglise
Osthoffen
Tél. 03 88 88 77 00
denis.bilger@evc.net



Salon de coiffure
12, route du Kochersberg
Osthoffen
Tél. 03 88 59 98 52



Bach Jessica
Infirmière libérale
2, rue de la Fontaine
Osthoffen
Tél. 06 75 37 24 11

LE DON DU SANG

Il ne coûte rien
Et produit beaucoup
Il enrichit celui qui le reçoit
Sans appauvrir celui qui le donne
Il ne dure qu'un instant
Mais peut sauver un mourant
On ne vous refusera pas le sang
Dont vous avez besoin
Alors soyez généreux
Donnez le vôtre
Nul ne sait si un jour il n'aura
Pas besoin de sang

Alors n'hésitez pas et venez ...

Ci-joint le calendrier des collectes :

DON DU SANG 2011

Mercredi 9 février 2011 devant la Mairie à 18h :
Don de Plasmaphérèses

Judi 3 mars 2011 à Furdenheim

Mercredi 6 avril 2011 devant la Mairie à 18h :
Don de Plasmaphérèses

Judi 26 mai 2011 à Quatzenheim
Judi 28 juillet 2011 à Furdenheim

Mercredi 14 septembre 2011 devant la Mairie à 18h :
Don de Plasmaphérèses

Judi 13 octobre 2011 à Osthoffen
Judi 22 décembre 2011 à Quatzenheim

Le responsable, André FOURNAISE



© richard villalon - Fotolia.com

ÉVÉNEMENTS



95^{ème} anniversaire
de M^{me} Jeanne GERBER
Doyenne du village



90^{ème} anniversaire
de M^{me} Louise DECKERT



Mariage
de l'adjointe au Maire
Stéphanie MULLER



NOCES D'OR
des époux NAAS



DÉPART À LA RETRAITE
de Mme DIETRICH



NOCES DE DIAMANT
des époux STROH



REMISES DISTINCTIONS
Mme DIETRICH & M. BECHTOLD

ÉTAT CIVIL 2010

NAISSANCES

- BLANCHARD Titouan né le 29 janvier
- MULLER Thibault né le 11 mars
- BERTOUT Valentin né le 15 mars
- GIRARDOT Mathéo né le 14 avril
- VOISIN Séléna née le 9 mai
- MACHERET Klara née le 16 juillet
- MARTIN Camille née le 17 juillet
- METZINGER Manon née le 29 septembre
- JACQUES Yanis né le 19 octobre
- MULLER Elina née le 2 novembre
- MULLER Kylian né le 16 décembre

MARIAGES

- ALVES Francisco et LUDWILLER Sandra le 26 juin
- LITTERST Alain et INES Olivia le 30 juillet
- CLAUSS Gabriel et KIEFFER Stéphanie le 31 juillet



DÉCÈS

- GASSER Suzanne née ULRICH décédée le 4 juin
- BOUILLON Serge décédé le 18 août
- KIEFFER Marie-Rose née WEBER décédée le 27 août
- DONS Chloé décédée le 24 octobre
- DECKERT Louise née SCHEYDER décédée le 5 décembre
- SCHAAL Marie née JOST décédée le 14 décembre
- RAUSCHER Denis décédé le 26 décembre

LISTE DES ASSOCIATIONS

• FOYER CLUB

Président : M. MULLER Bernard
7, rue des Vignes
OSTHOFFEN

• FOYER CLUB section « PECHE »

Président : M. RAMMO Hubert
7, Impasses des Pruniers
FURDENHEIM

• FOYER CLUB section « TENNIS DE TABLE »

Président : M. BOEHLER Dominique
21, rue des Prés
OSTHOFFEN

• CHORALE

Présidente : M^{me} VIOLA Marie-Claude
3, route de Strasbourg
OSTHOFFEN

• TENNIS CLUB

Président : M. SEMINATORE Carmelo
8, rue des Vignes
OSTHOFFEN

• BADMINTON CLUB

Président : M. BECHTOLD Jean-François
10, rue des Seigneurs
OSTHOFFEN

• CORRESPONDANT LOCAL DES DERNIERES NOUVELLES D'ALSACE

M. LUDWIG Lucien
13, rue des Prés
OSTHOFFEN
Tél : 03 88 59 54 58